

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE :

Agent technique station d'épuration

✓ Poste permanent

**FILIERE/CATEGORIE/GRADE : Technique /
 catégorie C / adjoint technique**

Direction Générale des Services Techniques

**Direction Générale Déléguée à l'Environnement,
 l'Agriculture, l'Eau et l'Assainissement**

SERVICE : Station d'épuration

**Positionnement hiérarchique : l'agent est sous la
 responsabilité du directeur de la station d'épuration**

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Effectuer l'entretien et le contrôle d'exploitation pour le bon fonctionnement de la station d'épuration, de l'unité de compostage et des postes de relevage.

ACTIVITES/TACHES RELATIVES AU POSTE

Tâches principales

- Assurer les opérations de maintenance préventive et curative pour le fonctionnement de la station
- Réaliser les interventions mécaniques et électriques
- Participer au contrôle analytique
- Effectuer le nettoyage de la station d'épuration

Tenue des astreintes, intervention d'urgence en cas de débordements et de dysfonctionnements

RELATIONS DU POSTE

Relations internes :

Responsable hiérarchique au sein de la direction de l'assainissement et de la Direction Générale des Services Techniques

Relations externes :

Entreprises extérieures : fournisseurs, prestataires et sous-traitants

COMPETENCES/APTITUDES

Savoirs

Connaissances en mécanique et en électrotechnique exigées
 Connaissances générales dans le domaine de l'assainissement
 Gestes et postures

Savoirs faire

Connaissances des règles de sécurité et d'hygiène
 Connaissances techniques pour la réalisation des interventions sur les équipements mécaniques et électriques

Savoirs être

Bon relationnel, aptitude au travail en équipe
 Soucis constant des règles de sécurité

DIPLÔMES ET EXPÉRIENCES REQUIS :

Permis de conduire B
 BEP, BAC ou BTS domaine électrotechnique
 Habilitations électriques (BC / BR / B1V)
 CACES (engins de chantier)

| CONDITIONS DE TRAVAIL | | |
|---|---|----------------------------------|
| Lieu d'affectation : Station d'épuration de Gap (54 000 équivalents/habitants) | | |
| Travail en équipe : oui | Seul : occasionnellement (astreinte) | Isolé : occasionnellement |
| Matériel, moyens nécessaires : Utilisation des outils et de tous les moyens adaptés pour la réalisation des interventions | | |
| Sécurité Port des EPI obligatoire | | |

| SPECIFICITE DU POSTE | |
|--|---|
| Horaires réguliers : 36h00 / semaine Les services fonctionnent du lundi au vendredi 7h45 - 11h45 / 13h30 - 17h30 | Horaires spécifiques (décalés, discontinus, en alternance...) Travail en équipe organisé en alternance semaine de 5 jours / semaine de 4 jours. |
| Travail de jour : oui | Travail de nuit : astreinte et interventions en horaires décalés |
| Travail de week end : oui | Astreintes : oui |
| Permis obligatoires : B | Habilitations/Autorisations obligatoires : Habilitation électrique CACES conduite des engins de chantiers |
| Vaccin(s) obligatoire(s) : leptospirose | Autres : assurer en permanence sa propre sécurité et celle de ses équipiers |

| AVANTAGES LIES AU POSTE | | |
|--|-------------------|---------------------------|
| NBI : non | Préciser : | Nombre de points : |
| Voiture de fonction : non | | |
| Logement de fonction : non | | |
| Autre : indemnités pour travaux dangereux, insalubres, incommodes ou salissants | | |

| CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE |
|---|
| Risques liés au poste Protection liées aux interventions sur des équipements électromécaniques Travaux en hauteur, interventions dans les bassins Intervention dans les postes de relevage Utilisation de matériels et d'outils à risque |
| Pénibilité au poste Station debout prolongée Port de charge Contact avec les eaux usées |

Date de clôture des candidatures : 7 Janvier 2021

Poste à pourvoir au plus tôt

**Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération,
Direction des Ressources Humaines, 3 rue Colonel Roux BP 92 - 05007 GAP Cedex**

www.ville-gap.fr